Zones d'intervention

Secteur Ouest: Marcy L'étoile

Brindas Pollionnay

Charbonnières St Genis Les Ollières

Courzieu Ste Consorce

Craponne Vaugneray

Francheville Yzeron

Grézieu La Varenne Tassin La Demi Lune

Thurins Messimy



Secteur Sud: Sérézin du Rhône

Chaponnay Simandres

Communay Solaize

Corbas St Fons

Feyzin St Priest

Marennes Ternay

Mions Toussieu

St Pierre de Chandieu Vénissieux

St Symphorien O

RESIDOM:

une prise en charge globale

à domicile

Soins d'hygiène et de confort

Aide et Accompagnement

Soins Infirmiers

Equipes Spécialisées Alzheimer

Une seule adresse:

ESAD RESIDOM

Secteur Sud ou Secteur Ouest

Site Greenopolis 16, rue Berjon 69254 LYON CEDEX 09

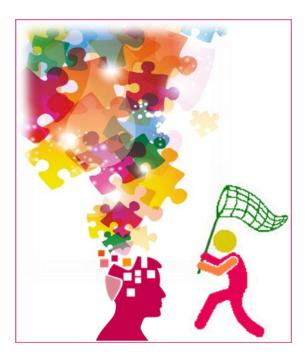
Tel: 04 72 53 02 73 esad.residom@acppa.fr

0 820 20 20 10



E.S.A.D.

EQUIPE **S**PÉCIALISÉE **A**LZHEIMER **D**OMICILE



SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉHABILITATION À DOMICILE POUR PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU DE MALADIES APPARENTÉES Face à la perte de la mémoire, il est parfois difficile d'assumer le quotidien. Pour aider les patients et leurs proches, RESIDOM propose un accompagnement temporaire à domicile pour apporter conseils et solutions dans la vie de tous les jours.

Il s'agit de l' E. S. A. D.

Qui peut en bénéficier?

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou autre maladie apparentée) à un stade léger ou modéré de la maladie, préalablement diagnostiquée par un médecin spécialisé.

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

<u>Une prescription médicale :</u>

« 12 à 15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation à domicile »

Intervention sur 3 mois maximum.

1 à 2 séances par semaine (renouvelable tous les ans).

Prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Etapes de l'accompagnement

PRESCRIPTION MÉDICALE pour des soins d'accompagnement et de réhabilitation (médecin traitant, gériatre, neurologue).

ATTESTATION permettant de justifier les droits de l'assuré(e).

Contacter l'ESAD au 04 72 53 02 73

2

3

4

6

Première rencontre à domicile de l'infirmière coordinatrice, de l'ergothérapeute ou du (de la) psychomotricien(ne).

Proposition d'un plan de soins personnalisés

Réalisation des séances à domicile suivant les besoins de la personne par les assistant(e)s de soins en gérontologie et intervention d'un(e) ergothérapeute / psychomotricien(ne) au besoin.

Evaluation finale et relais aux aidants familiaux ou professionnels

En quoi cela consiste?

Selon chaque situation, et après évaluation par l'ergothérapeute ou le (la) psychomotricien(ne), il s'agit de :

- Valoriser et maintenir les capacités cognitives, sensorielles et motrices,
- Mettre en place des solutions pour compenser les manques ou les difficultés dans les actes de la vie quotidienne,
- Aider la personne à trouver des repères dans le temps et l'espace,
- Proposer l'adaptation de l'environnement et donner des conseils de matériel pouvant faciliter les gestes de la vie quotidienne,
- Préserver la sécurité,
- Stimuler la mémoire,
- Sensibiliser, soutenir et accompagner les aidants pour améliorer la relation aidants/patient,
- Prévenir les troubles du comportement,
- Permettre le maintien à domicile dans les meilleurs conditions.